

HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN H0B0 RECYCLAGE



● Présentation de la formation

Notre formation recyclage en Habilitation Electrique H0B0 - H0V va permettre à vos collaborateurs de renouveler leurs accès sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens en basse tension et haute tension.

Cette habilitation obligatoire répond à la norme NF C 18-510.

● Objectifs de la formation

La formation recyclage à l'habilitation électrique, a pour objectif de faire valider à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.

Votre collaborateur sera capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de l'exécution de travaux, ou lors d'interventions dans un environnement électrique.

Lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques, d'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,

De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

1 journée soit 7 heures



LIEU ET DATE

Dans vos locaux ou dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Inter-entreprises : à partir de 120.00 € HT / Personne
Intra-entreprise : à partir de 450.00 € HT / Groupe
Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Partie pratique supplémentaire.

Utilisation d'un tableau interactif et d'une armoire électrique murale.

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

Vous forme à devenir un acteur de la prévention des risques dans votre entreprise.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Equipement de Protection Individuel.
- Outillage.
- Tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.
- Recueil d'instruction UTE C 18-510.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.



RENOUVELLEMENT

L'INRS préconise un Recyclage tous **3 ans**.



Rappel sur le risque électrique.
L'évolution de la réglementation sur la sécurité électrique.
Nouveaux décrets, recommandations et préconisations.
Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection.
Sensibilisation aux risques électriques.
L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques.
Devenir préventeur dans son entreprise.
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
Prescriptions pour les non-électriciens.
Utilisation des équipements de protection.
Les dangers spécifiques.
Application pratique.

● Références réglementaires

L'obligation de délivrer une habilitation électrique est fixée par le décret 2010-1118. L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Évaluation pratique sur platine.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.
- Carte d'Habilitation Électrique préremplie.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Le programme de formation (incluant les savoirs et savoir-faire enseignés) et les conditions d'évaluation sont issus de l'Annexe D de la NF C 18-510.

Conforme au référentiel de l'INRS ED 6127.

Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020.

Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.